



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

tuberculose

Question écrite n° 48300

## Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le dernier bulletin épidémiologique hebdomadaire relatif à la tuberculose. Le nombre de cas de tuberculose en France est passé de 5 323 en 2006 à 5 588 en 2007, soit 265 cas de plus correspondant à une légère augmentation de 5 %. L'augmentation des cas de tuberculose en 2007, même si elle paraît en partie liée à une amélioration des déclarations et à la persistance de risques élevés dans certaines populations, incite à la vigilance. Les risques plus importants des personnes nées à l'étranger reflètent l'exposition à la maladie, mais pourraient également être liés aux conditions de vie, promiscuité dans des logements exigus notamment, et d'accès aux soins en France, relèvent les épidémiologistes. Même si la France est considérée comme faiblement touchée au niveau international, il est important de rester vigilant sur ces derniers chiffres. Il souhaite, par conséquent, connaître les mesures que le Gouvernement compte prendre.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Marty](#)

**Circonscription :** Moselle (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48300

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 mai 2009, page 4170

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)